

COMMUNE D'AINCOURT

Lettre d'Information Décembre 2021 (N° 359)



AGENDA TELETHON

- Vendredi après-midi, course du muscle par les enfants de l'école, suivie de vente de gâteaux (prix 1€) aux abords du stade vers 16h30.
 Rdv 19h à la mairie pour un défilé de lampions dans les rues d'Aincourt (prix 1€). Les enfants seront sous la responsabilité de leurs parents.
 Pensez à vous munir de gilet jaune.
- Samedi à partir de 13h30, animation autour du thème du football, au stade. Enfants, Adultes vous êtes les bienvenus.
 Une vente de gourmandises y sera organisée. (prix 1€).
 RDV 19h30 (pour ceux qui ont réservés) au repas (couscous) à la salle polyvalente.
- Dimanche fin de matinée, découverte du tiers-lieu « L'escampette », entre 10h et 13h (22 rue de la bucaille) Ventes de petits déjeuner gourmands.

Les bénéfices seront reversés aux Téléthon.

AGENDA FIN D'ANNÉE

Fête de Noël

Décoration participative (Samedi 11 décembre à partir de 10h)

Arbre de Noël.

Je serai installé place de l'église. Enfants et adultes venez me décorer!



Dimanche 19 décembre 15h goûter des anciens

Voeux du Maire

Le samedi 15 Janvier à 18h30 à la salle polyvalente se dérouleront les traditionnels voeux du Maire A cette occasion les prix des maisons fleuries seront attribués. Le tout suivi d'un apéritif.

INFORMATION



N'oubliez pas! Vous pouvez toujours vous inscrire sur l'application "Voisins vigilants" pour être tenus informés de événements sur la commune.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter la Mairie.



pel: les bâtiments des Tamaris et des Peupliers sont des propriétés privées et dangereuses. Un accident grave est survenu la semaine dernière. Alors parents soyez prudents et informez vos enfants.

Si vous constatez des dégradations, des éclairages public hors services ou que vous avez des suggestions / interrogations :

Prenez contact avec le secretariat de la mairie et non avec les agents techniques communaux qui n'ont pas les réponses.

INCIVISME / VIDEOPROTECTION

Halte aux délits sur la commune (poubelle jetés n'importe où, excès de vitesse, utilisation des sens interdits,).



La vidéoprotection arrive sur le territoire du Vexin (CCVVS) en 2022.

Elle nous permettra en collaboration avec la gendarmerie d'identifier ces délits et d'engager les poursuites nécessaires.

Rappel la rue de la bucaille est en sens unique de la rue d'Arthie jusqu'au croisement.



MAGNYHUM

La rue boulangère est aussi en sens unique. Information à ceux qui sortent de la salle polyvalente, il faut passer par le bas et non remonter à contre sens.

COMPOSTEURS

Les composteur vendues par le SMIRTOM ne seront à commander que en début d'année. Une nouvelle information vous sera communiquée.